

– DIN 6172 : Métamerie-Index von Probenpaaren bei Leichtarwechsel. Indice de métamérisme entre des échantillons sous différents illuminants.

3. - DESCRIPTION DE LA MÉTHODE

3.1. Description

Une série d'échantillons d'étoffe, préalablement classés «conformes» et «non conformes» par examen visuel des experts de l'acheteur, est soumise à une chaîne de mesures spectrocolorimétriques et de calculs informatiques pour constituer une base de référence (Cf. annexes 1 et 2). Tout nouvel échantillon, traité dans les mêmes conditions, sera automatiquement classé «conforme» ou «non conforme» par le système de mesure et de calcul.

3.2. Constitution de la base de référence (Cf. annexe 2)

Les examens visuels sont pratiqués habituellement sur le tissu par les techniciens de l'acheteur dans les conditions suivantes :

- Le champ environnant les échantillons d'étoffe doit être gris uniforme (par exemple le gris MUNSELL N° 5).
- La lumière doit avoir un angle d'incidence sur les surfaces d'environ 45°, et l'observation doit être faite approximativement perpendiculairement au plan des surfaces.
- L'éclairage est conforme aux prescriptions de la norme NF X 08-000 :
 - lumière du jour, illuminant D65 (6500K) ;
 - lumière incandescente, illuminant A (2800K) (1).

Afin de constituer une base de référence significative le nombre d'échantillons d'étoffe reconnus «conformes» et «non conformes» par les experts doit être suffisant. Il est constaté que 300 mesures est le nombre minimum pour pouvoir recourir à la méthode de manière indiscutable ceci afin d'intégrer la dispersion industrielle de la fabrication (différents matériels, colorants, méthodologies...).

Les échantillons d'étoffe ayant fait l'objet des décisions des experts sont soumis par l'acheteur à un examen spectrocolorimétrique dans les conditions prévues par la norme NF X 08-012 et les écarts de nuances répertoriés dans le système CIE LAB défini par la norme NF X 08-014 et résumé en annexe 1.

Cette base de référence définit un volume d'acceptation à l'intérieur duquel les échantillons d'étoffe sont conformes et, à l'extérieur, non conformes. Ces données sont transmises par un système de transfert adéquat à un centre de calcul qui, à l'aide d'un logiciel adapté, indiquera pour tout nouvel échantillon mesuré sur le même spectrophotomètre la conformité ou la non conformité.

(1) Cet illuminant est donné à titre indicatif. Il est à préciser dans le CCTP si le métamérisme défini par la norme NF X 08-000 est une exigence du marché. Deux échantillons d'étoffe sont métamères lorsqu'ils sont identiques sous un illuminant (exemple : D 65 = lumière du jour) et différents sous un autre (exemple : A = lumière incandescente)